

## COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

### Extrait des délibérations de la séance du 26 septembre 2024

-----

Sous la présidence de M. Stéphane Troussel, la Commission Permanente s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Troussel, M. Guiraud, Mme Labbé, Mme Azoug, M. Bedreddine, Mme Youssouf, M. Constant, Mme Dellac, Mme Thibault, M. Duprey, Mme Laroche, M. Sadi, Mme Filhol, Mme Saïd-Anzum, Mme Girardet, Mme Lecroq, M. Martin P-Y, Mme Pietri, Mme Paul, Mme Choulet, Mme Ségura, M. Chabani, Mme Lagarde

#### **ÉTAIENT EXCUSÉS :**

M. Bouamrane donnant pouvoir à M. Troussel  
M. Blanchet donnant pouvoir à Mme Lecroq  
M. Taïbi donnant pouvoir à M. Sadi  
M. Molossi donnant pouvoir à Mme Thibault  
M. Dallier donnant pouvoir à Mme Paul  
M. Cranoly donnant pouvoir à M. Martin P-Y  
Mme Maroun donnant pouvoir à Mme Ségura  
M. Bluteau donnant pouvoir à Mme Choulet

#### **ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Monot, Mme Chaumillon, M. Monany, M. Martin S.

-----



## Délibération n° 08-02 du 26 septembre 2024

### SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS PATRIMONIALES, MÉMORIELLES ET D'ANCIENS COMBATTANTS

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

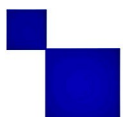
Vu la délibération du conseil départemental n° 2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Sur le rapport du président du conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE au titre de subvention de fonctionnement 2024 aux associations suivantes :

- Société historique Noisy-le-Grand, 2 000 euros
- Association de sauvegarde du moulin de Montfermeil, 1 600 euros
- Association des figurinistes et maquettistes de Gagny, 900 euros
- Le vieux Montfermeil et sa région - Musée des métiers, 3 700 euros
- Institut CGT d'histoire sociale de la Seine-Saint-Denis, 5 000 euros
- Association Fonds mémoire d'Auschwitz, 4 000 euros
- Société d'études historiques de Tremblay-en-France, 2 000 euros
- Association François-Xavier Donzelot, 850 euros
- Association Cercle archéologique et historique région d'Aulnay, 1 200 euros
- Amis du parc forestier La Poudrerie, 800 euros
- Amicale de Chateaubriant Voves-Rouillé-Aincourt, 2 000 euros
- Comité local de Noisy-le-Grand de l'Association nationale des anciens combattants et des ami(e)s de la Résistance, 1 600 euros



- Fédération nationale des anciens combattants des OPEX, 1 600 euros
- Union française des associations des combattants et victimes de guerre de la Seine-Saint-Denis, 2 000 euros

Pour le président du conseil départemental  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité : ✓	Adopté à la majorité :	Voix contre : 0	Abstentions : 0
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*